Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 057-245700695-20261002-D2026_149_SI-AR

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-149

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché pour la fourniture, le remplacement et le paramétrage des automates de télégestion équipant les postes de relevage, dans le cadre du service public communautaire de l'assainissement collectif, est conclu à la société SOGEA Est BTP - Secteur Electromécanique Zone Industrielle Rue Général de RASCAS - 57220 BOULAY, pour un montant de 35 630 € H.T..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 2 octobre 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

